

Un cadeau précieux pour surmonter les coups durs de la vie



HAYETT
ASSURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
Filiale de la COMAR
Siège social : Imm. COMAR, Av. H. Bourguiba, 1001 Tunis
Tél : (216) 71 340 899 - Fax : (216) 71 344 778

HAYETT
ASSURANCES

Exclusivité garantie Cancer Protect & 2^{ème} avis médical

Centre de Relations Clients
82 100 002

Globale Prévoyance

Vous garantit ainsi qu'à votre famille une protection complète en cas d'aléas de la vie, en répondant à vos besoins de couverture sociale et à vos objectifs de transmission de patrimoine **avec l'un des trois plans de base suivants** :

✓ Plan VIE ENTIÈRE

Protège vos proches pendant **toute votre vie***, en leur garantissant le paiement d'un capital en cas de décès.

*Prime sur une période allant jusqu'à l'âge de 70 ans.

✓ Plan HOMME CLÉ

Permet de protéger votre entreprise des conséquences financières liées à la perte d'un collaborateur clé et assurer ainsi sa pérennité.

✓ Plan BEDIL

Le décès prématuré d'un chef de famille a pour conséquence la disparition d'un revenu ou d'un salaire.

Grâce au plan Bedil, la famille pourra être indemnisée et disposer de ressources financières.

Prime Constante sur une période bien déterminée.

En plus des garanties de base, Globale Prévoyance vous permet de renforcer la protection des vôtres par des **garanties complémentaires**:



La Garantie « Accident »

Parce que personne n'est à l'abri des accidents de la vie!

HAYETT s'engage à verser immédiatement aux bénéficiaires désignés, le double du capital garanti en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive.



La Garantie « Hospitalisation Chirurgicale »

Une hospitalisation implique une perte temporaire de revenus ! C'est pour cela que HAYETT s'engage à verser une indemnité journalière pendant 30 jours en cas d'hospitalisation chirurgicale.



La Garantie « Cancer Protect »

La confrontation au diagnostic d'un cancer chamboule la vie de toute la famille et engendre de lourdes dépenses pour le foyer !

Exclusivement, HAYETT vous garantit ainsi qu'à vos enfants, le versement immédiat d'un capital avec l'accès gratuit à l'expertise des meilleurs spécialistes de la pathologie concernée dans le monde entier pour un **« Deuxième avis médical »**.

Votre cotisation sera fixée en fonction de l'option choisie et du montant du capital assuré, vous choisissez également la périodicité de paiement de votre choix: annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel.

Des avantages fiscaux

Vos primes d'assurances sont déductibles fiscalement et par conséquent vous permettent de bénéficier d'économies d'impôts.

De plus, les prestations réglées dans le cadre du **plan choisi** sont exonérées de tout impôt.

Souscrivez votre contrat pour les meilleures garanties aux meilleurs tarifs.

Votre conseiller HAYETT se fera le plaisir de vous présenter une étude personnalisée vous expliquant tous les avantages de votre offre en réponse à vos besoins spécifiques.